

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ



Paris, le 15 mai 2015

Restructuration des services de l'État la biodégradabilité à tous les étages ?

« On comprend mieux pourquoi le Gouvernement voudrait précipiter sa mise en œuvre ... et court-circuiter le cadre institutionnel des concertations... ».

C'est ainsi que nous introduisons notre précédente information sur les projets de restructuration dans le cadre de la réforme territoriale tant il apparaît que les Préfets veulent avoir la main libre sur la restructuration et la réorganisation des services de l'État au niveau des régions...

...mais aussi des services à l'échelle infra-régional - au premier rang desquels les DDT(M) - maintenant clairement menacées. N'oublions pas au passage que ce sont des services à l'échelle supra-régionale qui l'ont été récemment (à l'instar du CNIR et des CRICR).

Des courts-circuitages à tous les étages :

En fait, l'opacité ou le contournement des instances est de plus en plus patent :

- ➔ concernant le CNIR et le CRICR l'administration n'a toujours pas tenu son engagement (cf. [CR FO du précédent CTM](#)) relatif à la concertation avec les représentants du personnel, continuant à se réunir en catimini avec le ministère de l'intérieur.
- ➔ concernant le décroisement des emplois MAAF/MEDDE, si les deux administrations nous réunissent bien, lors d'une réunion - le 11 mai dernier - elle aura dû nous avouer qu'elle avait masqué, dans les tableaux qu'elle nous remettait en séance, qu'elle avait modifié les recensements de ses chefs de service pour :
 1. les faire coïncider après coup avec son objectif budgétaire initial...
 2. masquer les emplois dits « clandestins » (sic !),
 3. y intégrer les réductions d'effectifs du prochain triennal.

Contraindre les ministres et les DREAL à sortir du bois :

Les ministres - pourtant toujours prompts à communiquer dans la presse - semblent laisser Manuel Valls à la manœuvre. C'est pourquoi nous avons co-publié la [Lettre ouverte intersyndicale aux ministres du 28 avril dernier](#).

Pas plus de prédisposition à la concertation de la part de leur administration puisque, venant de recevoir l'ordre du jour du prochain CTM, le 21 mai prochain, force est de constater que les réflexions engagées dans ce cadre n'y apparaissent pas (cf. [courrier FO-CGT-FSU-Solidaires du 11 mai](#)).

De même il apparaît que les DREAL font preuve d'un même mutisme dans leurs comités techniques de proximité (lorsqu'ils les réunissent), se retranchant derrière le fait qu'aucun d'entre eux n'a été nommé préfigurateur...

...pour cacher aux personnels les diagnostics qu'ils ont adressés aux Préfets préfigurateurs et éviter toute discussion dans ce cadre au sein des instances.

C'est la raison pour laquelle, tout devant aller très vite (cf. le [calendrier "agenda social" de la DGAFP](#)), nous vous renouvelons, pour ceux qui ne l'ont pas fait, notre invitation à demander la réunion de vos CT de proximité afin d'avoir ce débat « formel », et ce tant pour les DREAL des régions fusionnant au 1er janvier prochain que dans les DREAL des régions dont le périmètre géographique restera inchangé.

Car comme nous vous en alertons depuis le début du processus, les menaces (restructurations, déconcentration et interministérialisation tant des services que de la gestion des personnels) planent sur l'ensemble des DREAL.

Comme en atteste le [rapport des Préfets de la future région Bourgogne-Franche Comté](#).

Des Préfets de régions qui ne fusionnent pourtant pas, proposent même de retirer certaines compétences assurées dans les DREAL et les DDT(M) pour les regrouper dans de nouveaux services interrégionaux et interdépartementaux (à l'instar de l'organisation francilienne)...

Ou encore cet autre qui propose d'intégrer certaines compétences des DIR dans le giron de la préfecture de région.

Et tel autre encore qui préconise de fusionner l'ensemble des Secrétariats généraux des DDI avec celui de ... la préfecture de département !

L'imagination est au pouvoir... ...et elle est sans limites !

Demander audience aux Préfets préfigurateurs :

Les instances de dialogue social ont été renouvelées il y a seulement quelques mois.

Pour autant, ce sont les Préfets que le Premier ministre a chargé de définir l'architecture des futurs services régionaux de l'État à la place des directeurs régionaux eux-mêmes.

Il en résulte qu'à défaut d'instances formelles à ces échelles interrégionales et/ou interministérielles, le Premier ministre les a invités à engager une vraie-fausse concertation via les Unions départementales et les fédérations de fonctionnaires et donc contournant les représentants des personnels des services concernés.

C'est la raison pour laquelle, de la même façon, nous vous renouvelons, au vu du calendrier (ci-dessus) notre invitation à demander audience :

- dans les régions fusionnant au 1er janvier 2016 : au Préfet préfigurateur,
- dans les régions aux périmètres inchangés : à l'actuel Préfet de région.

DERNIÈRE MINUTE :

En réponse au courrier FO-CGT-FSU-Solidaires du 11 mai dernier, le Secrétaire général du MEDDE/MLETR vient de nous informer qu'il modifiait l'ordre du jour du CTM de jeudi prochain, 21 mai, pour y inscrire en premier point la réforme territoriale comme nous l'exigions.

Par ailleurs, en réponse à la lettre ouverte du 11 mai dernier, la FEETS-FO vient d'être invitée, avec la CGT, FSU et Solidaires, au Cabinet des MEDDE/MLETR lundi 18 mai.